

La Caravelle

La revue de l'ARDD | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

Technique
Des prothèses auditives
en vente libre ?



Tardi pour UNISDA, tous droits réservés

Dossier
Malentendance
et communication

Vie associative
L'UNISDA

Courrier des lecteurs

Merci à tous nos lecteurs qui ont bien voulu nous écrire. Vos encouragements ont été nombreux et les critiques vont nous permettre de progresser.

J'attends toujours depuis le début d'avril 2004 la parution de La Caravelle. Aujourd'hui, nous sommes le 7 juin !!! Je suis vraiment fort mécontente... *Odile*
La rédaction : *Le précédent numéro avait été publié en avril. Une nouvelle équipe s'est mise en place et en deux mois a dû concevoir une nouvelle maquette, rédiger, corriger... bref apprendre le métier. Caravelle est un journal trimestriel qui paraîtra désormais en mars, juin, septembre et décembre.*

BRAVO ce premier Caravelle *Gisèle*

Bien cette Caravelle, mais attention aux contrastes pas toujours bien respectés lors de l'impression. Certaines parties des titres (couleurs) – la partie fine – sont

peu lisibles. Les dossiers sur fond couleur doivent être bien contrastés. Parmi vos lecteurs DSME, bon nombre sont âgés et donc ont un problème visuel quelque soit son niveau et sa forme – en plus de la surdité.

Vincent

La rédaction : *Nous avons tenu compte de vos remarques dans les pages intérieures et nous essaierons de nous améliorer par la suite.*

Recevez toutes mes félicitations pour ce beau Caravelle que je viens de recevoir : la couleur, les articles. Vous êtes sur la ligne droite.

Reine

J'ai lu tout le numéro de Caravelle avec plaisir, bravo !

Marie-Claude

L'amitié.

C'est une main qui se tend lorsqu'on s'embourbe dans les ornières de la vie.

Une main qui panse les plaies à vif – celles de l'orgueil, de l'amertume, de l'abandon, de la trahison.

Une main qui calme l'angoisse du lendemain. L'amitié c'est une voix au téléphone, chaleureuse, compréhensive, qui dit même sans mots : « je suis là, si tu as besoin de moi, aujourd'hui, demain, et tous les jours ».

L'amitié c'est la lettre ou la carte postale, c'est la main tendue pour donner, c'est savoir tout lâcher pour répondre à un appel, c'est savoir écouter.

L'amitié c'est un sourire dans le brouillard ou la nuit sans étoiles.

Vonnette Wheaton

Un peu d'humour

Scène de vie...

Une oreille morte, et l'autre appareillée, et voulant sortir de la jardinerie où je venais d'acheter une plante, je trouve un ouvrier sur une échelle en train de réparer la porte automatique ; je m'arrête puis, voyant la porte s'ouvrir, je pense qu'il me laisse passer. Erreur fatale ! La porte se referme brutalement, expédiant ma plante à deux mètres, et me laissant avec une bosse au front pour deux jours. L'ouvrier s'explique en me disant : « *je vous ai dit de ne pas passer* », je n'avais évidemment pas entendu, ce que je lui expliquai. « *Monsieur, je ne pouvais pas savoir que vous étiez sourd* », exact. Ne serait-il pas judicieux de mettre au point un insigne distinctif (sigle "surdité") afin de faciliter la communication avec nos semblables ?

□ **Yves Martin**

Citation de Sébastien Chamfort (1741-1794) :

« Avant de plaindre les sourds, il faudrait se demander ce qu'ils gagneraient à nous entendre ! »

Malentendants, faites toujours répéter votre nom !

RIO DE JANEIRO, Brésil (Reuters) 21 août 2003 – Un Brésilien entre à l'hôpital sourd et en ressort stérile.

Pour avoir cru reconnaître son nom à l'appel d'un autre patient, un Brésilien qui s'était rendu à l'hôpital pour un examen auditif en est ressorti stérile après avoir subi une vasectomie.

Une responsable de la clinique Doctor



Jose Carlos de Espirito Santo, située à Montes Claros dans l'Etat du Minas Gerais, a expliqué que Valdemar Lopes de Moraes avait répondu à l'appel d'Aldemar Aparecido Rodrigues. "Il a été appelé par le nom entier et a pourtant cru que c'était le sien. Le plus curieux est qu'il n'a posé aucune question quand le chirurgien a commencé à préparer la zone qui n'avait rien à voir avec son oreille", a déclaré Vanessa Guimaraes.

"Il a expliqué plus tard qu'il avait cru souffrir d'une inflammation de l'oreille qui serait descendue un peu plus bas", a-t-elle ajouté. L'homme, un fermier de 39 ans, père de deux enfants, a refusé de subir une nouvelle intervention pour remédier aux conséquences de la première et s'est à nouveau rendu à l'hôpital mercredi, cette fois pour y subir un examen de l'oreille.



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire

n°168 • Septembre 2004

Vie associative
 Les coulisses de Bayonne 4
 L'UNISDA 5
 Action auditive en Essonne 14
 ARDDS Grenoble 15

Dossier
 Malentendance et communication 6
 LSF et français signé 7

Technique
 Les prothèses auditives en vente libre 9
 Les professionnels de l'audition 11

Santé
 Les cellules ciliées 12

Témoignage
 La surdit  et l'enseignement 13

Culture
Sur mes l vres 17

Br ves
 Mon humeur du jour 18

La Caravelle
 est une publication trimestrielle de l'ARDDS
 75, rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
 Ce num ro a  t  tir    1000 exemplaires
Directeur de la publication :
 Ren  Cottin
R dacteur en chef :
 Brice Meyer-Heine
Collaborateurs :
 Anne-Marie Choupin, Agn s Couraudon,
 Aline Ducasse, Madeleine Galvan, Gilles
 Gotschi, Nicole Hameau, Marie-Claude
 Heydeman, Manuella Lef vre, Yves Martin
 Dominique Modern, Ren  Cottin,
 Lucien Renaudeau, Annie Rivoal
Correcteur : Daniel Fontaine
Mise en page - Impression :
 Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
 16, passage de l'industrie 92130 Issy-les-Mlx
 T l. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
 Commission paritaire : 0606 G 84996
 ISSN : 1154-3655

Amis lecteurs...

Notre Caravelle vient de sortir du port. Un large horizon s'offre   nous. L' quipage est   son poste pour rendre cette croisi re la plus agr able possible. Nous voguerons d'autant plus loin que nous aurons un bon vent dans nos voiles. Ce vent, c'est vous lecteurs qui pouvez nous l'apporter gr ce   votre courrier. Nous attendons vos r actions aux articles publi s, vos souhaits... et  galement vos propositions d'articles. Un courrier des lecteurs vous est r serv , nous esp rons qu'il se d veloppera   chaque parution.

Deux sujets  voqu s dans ce num ro ne devraient pas vous laisser indiff rents et nous concernent tous :

- La qualification de nos audioproth sistes et la vente libre de certains mat riels auditifs.
 - Les diff rents moyens utilis s par les sourds et malentendants pour communiquer, accompagn s du t moignage de deux adh rentes pratiquant la langue des signes et le fran ais sign .
- Le d bat est riche d'enseignements, donc   vos plumes !

Notre page de couverture est consacr e au sous-titrage   la t l vision. Gr ce au travail effectu  avec l'ensemble des associations de sourds et malentendants au sein du BUCODES et de l'UNISDA, des avanc es significatives ont  t  obtenues dans ce domaine.

Deux dynamiques sections de province l'Action Auditive en Essonne et l'ARDDS 38 nous pr sentent leurs actions r alis es et leurs projets.

Mais l'ARDDS est avant tout un lieu de rencontres, de partage d'exp riences et de soutien. Vous trouverez des t moignages sur l'amit  partag e dans nos locaux de la rue Alexandre-Dumas ainsi que sur les difficult s surmont es dans la vie et le travail. Nous souhaitons que les lecteurs de province qui ne peuvent se d placer   Dumas participent  galement   cet  change par l'interm diaire de notre courrier des lecteurs.

Nous n'oublions pas la vie quotidienne et les distractions, vous retrouverez donc non seulement les rubriques « L'humeur du jour », « La recette de cuisine de Manuella », la page cin ma.

Malgr  nos efforts le cap tenu pourra parfois ne pas correspondre   vos attentes personnelles du moment. Il ne faut pas oublier que nous sommes embarqu s pour une croisi re au long cours et que le chemin le plus court n'est pas toujours la ligne droite. Dans une course les navigateurs semblent parfois s' loigner de leur route, en r alit  c'est pour aller chercher un bon vent. Faites-le souffler dans la bonne direction.

▣ Brice

Cr dits photos : Nicole Hameau, J r mie Boroy, Gilles Gotschi
Dessins : Ren  Cottin, Tardi, Tardi pour UNISDA tous droits r serv s

Les coulisses de Bayonne

Les deux stages de lecture labiale qui se sont déroulés à Bayonne du 16 au 31 août ont permis à 120 stagiaires de perfectionner leur lecture labiale. Mais ceux-ci n'auraient pu avoir lieu sans la participation de M^{me} Garric et de dix orthophonistes ainsi qu'un travail préparatoire rigoureux mais... convivial.

Questions primordiales : Où ? Quand ? Comment réunir dix orthophonistes d'Aix-en-Provence, Evreux, Garches, Issy-les-Moulineaux, La Roche-sur-Yon, Luçon, Paris, Tours et Vanves ? Après de nombreuses préparations en région parisienne, nous décidons de décentraliser. Aix-en-Provence ? Non, problème de dates. Donc, cap sur Luçon en Vendée, où Joëlle nous attend depuis quelques années.

mots et de phrases pour les groupes moyens 1 et 2. Le matériel devant être différent de celui des années précédentes et d'un niveau de difficulté permettant à chacun de progresser. Au début de la matinée, nous travaillons sérieusement ! Nous sommes soutenues dans nos efforts par des madeleines maison. Aux alentours de midi, les mots et les phrases qui nous viennent à l'esprit sont curieusement orientés gastronomie.

poursuivant une souris vivante jusque dans la salle à manger où nous sommes installées.

Le plus gros de la préparation étant fait à 18 heures, nous nous octroyons notre bouffée d'air iodé à la Faute-sur-Mer avec trempette jusqu'aux genoux pour Emilie seule, sous nos yeux admiratifs. Le soleil était au rendez-vous, le vent aussi (en patois vendéen « O buffe » : « Ça souffle »).

Nous avons bien mérité un bon resto... n'est-ce pas ? Joëlle a réservé à « La Mirabelle ». Nous vous recommandons le turbot aux asperges à la crème de morilles avec son flan de légumes et son croustillant au parmesan. Nous ne vous parlons pas des desserts qui réjouissent la vue et le palais. Allez les goûter sur place !

Dimanche matin, lever à 8 heures ! Pas de grasse matinée, le travail n'est pas terminé. Il nous reste les groupes de forts à préparer. Pain autrichien et brioche vendéenne nous donnent du cœur à l'ouvrage. Nous sélectionnons des phrases complexes en vous épargnant les plus farfelues comme : « Stanislas est un clarinettiste qui s'affiche comme bonapartiste » ou « On craint une phlébite pour le pianiste bibliophile ». Elles auront eu le mérite de déclencher quelques fous rires. Nous nous répartissons la recherche du reste du matériel entre présents et absents. A midi et demi, mission accomplie. Nous pouvons passer à table de manière à reprendre la route assez tôt en espérant ne pas rencontrer trop d'embouteillages.



Brigitte, Joëlle, Emilie, Arlette en plein travail

Malgré des déménagements et des obligations familiales ou professionnelles, nous sommes tout de même six à Luçon, du vendredi 7 au dimanche 9 mai. Nous commençons le travail dès vendredi soir autour d'un kir royal à la violette (apéritif goûté à Belley), en consultant la liste des participants aux deux stages diligemment faxée la veille par Jean-Pierre via Vonnette.

Emilie voulait voir la mer qui est à vingt kilomètres de Luçon. Cela nous a donné des ailes ; samedi dès 9 heures nous nous mettions au travail : recherche de

Certaines phrases sont absurdes : « Elle plume le lapin », inattendues : « Le gondolier mange une golden » ou déplacées : « Le boa est dans le baobab » proposée pour la lettre [T]. Il est donc temps de s'arrêter pour déjeuner. Nous recevons les encouragements téléphoniques des absents (qui nous avaient aussi adressé des documents). Courte pause cependant, car l'envie d'Emilie est contagieuse. L'après-midi nous reprenons, mais un peu plus laborieusement. Margot, la chatte de Joëlle, fait diversion en

□ Les orthophonistes de l'ARDDS

L'UNISDA :

Les actions portent leurs fruits

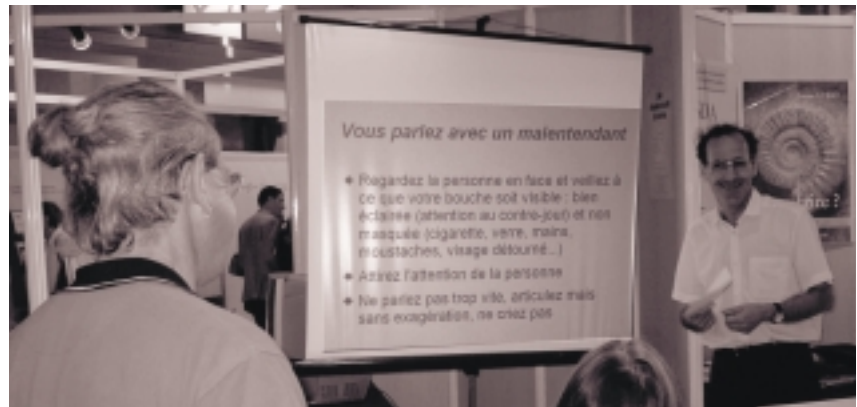
Dans le N° 167 nous avons présenté l'UNISDA, organisme qui fédère les principales associations qui composent en France le monde de la surdité. Sous l'impulsion de son président Jérémie Boroy et grâce à la participation active et coordonnée de chaque association membre, les actions menées pour faire connaître le droit à l'information des personnes sourdes et malentendantes portent leurs fruits.

Accessibilité des programmes télévisés

Nous avons souvent évoqué dans ces colonnes le retard en matière de sous-titrage de nos télévisions nationales par rapport à d'autres pays européens.

Après la modification par l'Assemblée nationale, en première lecture, du projet de loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », un grand pas vient d'être franchi. L'ensemble des chaînes publiques, ainsi que les chaînes privées dont l'audience dépasse 2,5 % de l'audience totale, ont désormais l'obligation de sous-titrer, dans un délai de cinq ans, la totalité de leur programme.

A la demande de l'UNISDA une réunion a été organisée par M. Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées. Elle réunissait l'ensemble des chaînes de télévision, des représentants du CSA et du ministère de la Culture. Cette table ronde a permis à chaque association membre de l'UNISDA de s'exprimer. René Cottin et Brice Meyer-Heine représentaient le BUCODES. L'UNISDA a notamment insisté sur la nécessité de veiller à la qualité du sous-titrage et défendu un sous-titrage littéral sans « adaptation » du vocabulaire. La télévision numérique offre de grandes possibilités : choix de la langue, de la police de caractères. L'UNISDA devra être pré-



senté au niveau des organismes chargés de fixer les normes de transcription.

Participation au salon « AUTONOMIC »

Pour faire reconnaître notre droit à l'information dans tous les domaines (la culture, la vie sociale, la formation), il est nécessaire de mieux faire connaître les spécificités des problèmes rencontrés par les personnes sourdes et malentendantes.

L'UNISDA a donc participé au salon « AUTONOMIC » qui s'est tenu à la porte de Versailles du 16 au 19 juin. Tout au long de ces trois journées, les associations membres se sont relayées, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, sur le stand de l'UNISDA pour permettre à un large public de découvrir les différents aspects de la surdité : sensibilisation à la lecture labiale, information sur le LPC ou sur la langue des signes. Françoise Queruel et Brice Meyer-Heine ont été chargés d'animer l'atelier concernant la lecture labiale.

Un public nombreux et varié s'est montré intéressé.

M^{me} Montchamp, secrétaire d'État aux personnes handicapées, nous a fait l'honneur de visiter le stand de l'UNISDA.

□ Brice Meyer-Heine

Un livre qui intéresse tous les devenus-sourds et malentendants : « Je deviens sourd, Que faire ? » de Jeanne Guigo, Edition 2004.

Diffusé par le BUCODES et l'association « Oreille et Vie », c'est un guide pratique de 150 pages, très clair, bien illustré, qui traite des spécialités ORL, des appareils auditifs, des implants, des lois concernant l'invalidité, des aides techniques et de l'insertion professionnelle. Bref, l'essentiel de tout ce qu'il faut savoir quand on est devenu sourd ou malentendant.

Son prix est de 10 euros et les commandes peuvent être passées directement à l'ARDDS ou au BUCODES.



Malentendance et communication

Pour pallier leur déficience auditive, les sourds et malentendants utilisent différents moyens de communication. Le choix dépend du degré de surdité, de son mode d'apparition, du contexte familial... Ces méthodes sont complémentaires, l'essentiel étant d'accéder à la communication la plus large possible avec son entourage et de se sentir intégré dans la société.

La langue des signes

La LSF (Langue des Signes Française) a été inventée par l'abbé de l'Épée qui créa la première école à Paris en 1760. Cette méthode sera diffusée aux États-Unis au début du 19^e siècle, ce qui explique que la langue des signes américaine ASL (American Sign Language) soit plus proche de la LSF que du BSL (British Sign Language).

« On n'habite pas un pays, mais on habite une langue »⁽¹⁾

Cependant, la LSF sera interdite dans les écoles françaises dès la fin du 19^e siècle. Cette interdiction répondait à la logique des lois de Jules Ferry visant à étouffer les langues minoritaires : breton, provençal et... langue des sourds. La LSF se maintiendra toutefois clandestinement jusqu'en 1977, date d'abrogation de cet interdit. Il faudra attendre 1991 pour que le choix libre d'un bilinguisme LSF et langue française soit écrit dans la loi, et 2004 pour que la LSF soit reconnue comme seconde langue au baccalauréat. Cette histoire mouvementée est probablement à l'origine du débat, encore présent aujourd'hui, entre culture sourde portée par une langue spécifique

et difficulté d'intégration dans le monde des entendants.

La lecture labiale

La lecture labiale, bien connue des adhérents de l'ARDDS, consiste « à faire voir la parole à ceux qui ont cessé de l'entendre » (2). Cette méthode, surtout utilisée par les personnes malentendantes ou devenues sourdes, est un élément important d'intégration. Son apprentissage est dispensé par des orthophonistes compétents en lecture labiale, mais ceux-ci sont rares.

Le langage parlé complété

Le langage parlé complété est un outil d'aide à la lecture labiale. Les mouvements des lèvres sont complétés par un code manuel donné par la main au niveau du visage. Mis au point aux États-Unis par le docteur R. Orin Cornett en 1967, le cued speech (nom anglais du LPC) s'est d'abord développé dans les pays anglophones. Il est aujourd'hui adapté à plus de 40 langues dans le monde et a été introduit en France en 1977. Contrairement à la langue des signes, le LPC n'est pas une langue, la langue utilisée est le français.

Cette méthode permet d'amener des enfants nés sourds à l'oralisme grâce à une acquisition naturelle et spontanée du français par imprégnation et usage pour le jeune enfant dans les activités et les relations quotidiennes. Une présentation du LPC a déjà été effectuée par Anne-Marie Choupin dans le N°161 de Caravelle (pp.14 et 15).

Le français signé

Le français signé associe français et langue des signes. On pense en français et on utilise des signes. Cette méthode est surtout utilisée, en complément de la lecture labiale, par les malentendants connaissant des rudiments du LSF. Quelques signes simples permettent de situer la conversation et de faciliter ainsi la lecture labiale.

L'alphabet dactylogographique

Chaque lettre de l'alphabet est représentée par une configuration signifiante différente et effectuée par une seule main. Cette technique utilisée pour coder les noms propres permet de dépanner le malentendant qui bute désespérément sur un mot mal lu en lecture labiale.

□ **Brice Meyer-Heine**

(1) Emile Cioran «Aveux et anathèmes»

(2) Benoît Thöllon



Stage de LSF

La Langue des Signes Française (LSF) est, on le sait, une vraie langue avec sa grammaire et sa syntaxe propres (Stage IVT Niveau 3 du 7 au 11 juin 2004).

Etant devenue sourde adulte, je n'ai pas l'intention ni la prétention de la manier aussi bien que ceux dont c'est la langue maternelle. Pas question non plus d'en faire mon mode de communication habituel, mon entourage ne la pratiquant pas, comme c'est généralement le cas de la plupart des DSME d'ailleurs. Si j'ai décidé de l'apprendre c'est d'une part parce je trouve que c'est une belle langue, riche et intéressante, d'autre part parce que c'est finalement la seule langue « étrangère » encore totalement accessible pour moi et, enfin, en vue d'entrer en contact avec une autre communauté de sourds, celle des sourds-signeurs.

Motivations

Le 07/06/04, j'entame donc mon stage de niveau 3 à IVT (International Visuel Théâtre), école de LSF parisienne réputée. Ce n'est pas un stage de complets débutants, chacun a déjà au moins deux stages à son actif. Il y a quatre autres participants qui se présentent à tour de rôle et tout en signes grâce au surnom en signe qu'on a attribué à chacun d'entre nous lors du pre-

mier stage. Les raisons d'apprendre les signes sont diverses. La première souhaite converser avec sa belle-sœur qui devient sourde, la seconde est médecin phoniatre et travaille avec des enfants sourds. Il y a aussi le papa d'un petit garçon de 3 ans qui est sourd et puis une jeune femme qui est pressentie pour un poste de psychologue dans un centre d'implantation où la LSF serait considérée comme étant un plus.

Héloïse, notre professeur, jeune femme d'une trentaine d'années expressive et dynamique, est sourde-signeuse. Ils sont d'ailleurs les seuls à s'arroger le droit de diffuser leur langue. L'ingéniosité dont elle fait preuve avec les élèves entendants pour communiquer n'importe quelle idée rien qu'avec le mime et les expressions du visage est étonnante. C'est une chose que j'ai déjà eu l'occasion de constater, les professeurs de LSF ont généralement tous une sorte de don pour faire passer les messages non verbaux, sans doute le fruit de leur enfance dans le silence. Les sourds de naissance sont généralement passés maîtres dans l'art

de s'exprimer sans un mot. Tout leur corps parle.

Des exercices, des exercices

Sur cinq jours, des exercices variés s'enchaînent à un rythme assez soutenu. La parole est complètement bannie de la salle de cours. A peine si, lors des pauses café, on nous concède le droit de blablater un peu entre nous. Un peu déstabilisant au départ, mais on s'habitue vite.

Exemples d'exercices

- La nouvelle du jour : chacun raconte une nouvelle choisie dans le journal.
- La Vidéo : on suit sur une cassette les instructions d'un professeur sourd qui décrit un appartement ou un trajet en voiture par exemple, et on en déduit le plan qui le représente (travail sur la localisation et l'orientation dans l'espace).
- Les images : chacun reçoit une petite histoire en image, une sorte de petite BD sans parole qu'il doit signer aux autres sans la leur montrer. On est par sous-groupe de 2 ou 3 pour préparer notre prestation.

(Suite page 8)

Ma découverte de la langue des signes

Au-delà du débat culture sourde via LSF contre intégration via LL ou LPC, il appartient à chacun de choisir le moyen de communication approprié pour se faire comprendre.

J'ai découvert et appris la langue des signes quinze ans après être devenue sourde, pensant que j'allais devenir folle en plus d'être devenue sourde et ayant un besoin impératif de me situer dans ma vie personnelle, soit du côté des sourds, soit du côté des entendants. Choix très difficile à faire n'étant à l'aise ni avec les uns ni avec les autres, et cela pour des raisons très différentes. L'apprentissage de la langue des

signes m'a permis d'accepter ma surdité et m'a apporté dans ma vie personnelle un grand confort et un grand soulagement, celui d'être enfin en accord avec moi. Acquérir la langue des sourds revient à faire le deuil de son audition.

J'ai compris quelques années plus tard que l'acquisition de la langue des signes pouvait être considérée comme l'acquisition d'une langue étrangère. On ne peut comprendre

un pays sans apprendre sa langue. De même pour comprendre le monde des sourds il faut parler leur langue, ce qui n'empêche pas les malentendants ou devenus-sourds de parler normalement quand ils s'adressent à des personnes entendantes. L'apprentissage de la langue des signes n'est pas incompatible avec une pratique de la lecture labiale mais au contraire la complète.

□ Agnès Couraudon

(Suite de la page 15)

Cette collaboration entre apprenants est fondamentale en stage de Langue des Signes, elle nous permet de nous corriger les uns les autres.

- Le sketch : petite histoire à imaginer utilisant un nouveau vocabulaire qu'on vient d'apprendre de façon à bien prioriser celui-ci.
- Alphabet : s'entraîner à épeler les mots en alphabet dactylographique (en l'occurrence, ce sera les noms des stations de métro de Toulouse ou Marseille cette fois-ci).
- Des jeux : par exemple, celui-ci : deux stagiaires se mettent debout dos à dos, chacun ne voyant pas ce que l'autre signe. Ils dialoguent et un troisième transmet les messages de l'un à l'autre alternativement. Un pur « Dialogue de sourds », c'est le cas de le dire, s'installe. Les observateurs que nous sommes rigolent bien de voir comment le message initial est déformé et la discussion vire rapidement complètement à l'absurde.
- Des débats : entraînement à argumenter en LSF.
- Pour finir, Héloïse, qui est comédienne aussi, nous interprète un petit sketch de son cru. C'est un simple mime mais très drôle.

Pourtant l'intrigue est toute simple : au 17^e siècle une jolie dame et son fils se lamentent de voir leur mari et père partir sur un navire pour la guerre. Quand reviendra-t-il ? dans quel état ? Elle l'attend et il ne reviendra que des années plus tard, tout cassé et amputé de partout. Il nous raconte ce qui lui est arrivé. Evidemment c'est un peu burlesque, de l'humour noir plus exactement, mais c'est surtout l'expressivité des mimiques, des gestes, attitudes d'Héloïse qui créent le comique et rendent l'histoire si rigolote et si vivante.

Conclusion

Ce fut un bon stage, on a tous bien progressé. Peut être le fait qu'on ne soit que cinq stagiaires et d'un niveau à peu près homogène au départ, a permis que personne ne semble avoir été largué durant le stage.

Ce n'est malheureusement pas toujours le cas comme j'ai pu le constater au cours d'autres sessions antérieures, dans d'autres écoles. Cet enseignement est dense, on nous demande d'acquiescer, de comprendre et de retenir beaucoup de choses en peu de temps. Ces stages accueillent des personnes de profil et de motivations diffé-

rents. Les personnes d'âge mûr, qui travaillent ou ont arrêté leurs études depuis longtemps, peuvent juger difficile de se retrouver ainsi sur les mêmes bancs d'école que des étudiants qui désirent devenir interprètes en LSF par exemple. Il faut suivre ! En même temps c'est la variété de la composition des groupes qui provoque la richesse des échanges entre stagiaires.

Et puis il faut oser se mettre en avant en permanence sans avoir honte de gesticuler et grimacer devant les autres. Au début on n'est pas habitué, on a un peu peur mais en général les professeurs, qui ont l'habitude, arrivent à nous mettre à l'aise sans trop nous brusquer. Souvent l'ambiance entre participants est plutôt bonne et détendue, ça aussi ça aide.

Enfin d'une façon générale, ça se passe plutôt bien, surtout dans les premiers niveaux qui sont les plus ludiques. Pour des devenus-sourds ou malentendants généralement privés, à cause de problèmes d'audition, de la fréquentation des salles de cours quelles qu'elles soient, apprendre la LSF, ce n'est pas le seul, mais c'est un moyen de se sentir un peu mieux dans sa peau de sourd, et ça, c'est pas rien n'est ce pas ?

□ Aline Ducasse

Le français signé

La langue des signes implique comme toute langue de ne plus penser en français mais directement en signes. Le français signé permet aux malentendants et devenus-sourds de se situer dans une conversation tout en continuant à penser en français.

Cette méthode, qui consiste à rajouter des signes à des mots ou des phrases est surtout utilisée lorsque l'on est trop fatigué pour utiliser la lecture labiale ou lorsque l'interlocuteur ne possède pas toutes les qualités requises pour nous faciliter la tâche (la moustache, les petites bouches, etc.). Par exemple, lors d'un dialogue ou d'un bavardage entre plusieurs personnes, ajouter le signe : famille, maison, enfants, école, voyage, association, etc., permet à l'interlocuteur malentendant ou devenu

sourd de pouvoir suivre la conversation en temps réel. Cela donne un élément de clarté permettant ainsi d'éviter des « dérapages » et des incompréhensions.

Le français signé est donc pratiqué par des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas assimiler complètement la langue des signes pour des raisons très diverses. Il est tout à fait logique pour les malentendants ou devenus sourds de vouloir conserver l'usage de la parole car, comme on me l'a

souvent fait remarquer quand je faisais mes cours à l'ARDD, tout le monde ne pratique pas la langue des signes. A la poste, à la SNCF, à tous les guichets publics on est bien obligé de parler pour obtenir ce dont on a besoin et on nous répond en français et non pas en langue des signes, hélas. Mais entre sourds et malentendants le français signé est un complément à la lecture labiale. Il serait dommage de se priver de cet apport.

□ Agnès Couraudon

Des prothèses auditives en vente libre ?

Un débat s'est instauré aux Etats-Unis pour demander à la FDA (Food and Drug Administration) d'abroger les règlements imposant la nécessité d'avoir une ordonnance médicale avant l'achat d'un appareil de correction auditive ainsi que l'obligation de passer par un audioprothésiste pour effectuer cet achat. Nous publions un résumé de l'article paru dans le « Wall Street Journal » du 24 mars 2004 ainsi que les arguments développés par Gil Magilen président du Hearing Center Network (Syndicat des audioprothésistes).

Le coût des prothèses est-il justifié ?

Aux Etats-Unis une paire de prothèses auditives coûte en moyenne 2200 \$. Le D^r Mead Killion, un pionnier des prothèses, pense que ce prix est exagéré et que, dans le cas de perte d'audition faible à moyenne, une aide pourrait ne coûter qu'environ 100 \$. Le D^r M. Killion est l'inventeur d'un composant qui permet d'amplifier les sons faibles sans rendre insupportables les sons forts. Son invention est toujours utilisée (circuit K-amp) et l'American Society of Audiology lui a décerné un prix pour ce travail. Des produits vendus pour certains bien-entendants diffèrent peu de produits pour malentendants. C'est le cas des produits pour chasseurs qui amortissent le bruit des coups de fusil mais amplifient les sons légers. Le D^r M. Killion a d'ailleurs fait une expérience démontrant à 50 audioprothésistes auxquels il a fait écouter l'enregistrement d'une personne parlant dans une cafétéria bruyante : le son, amplifié par un tel produit à 149 \$, fut mieux apprécié que celui amplifié par une prothèse très sophistiquée à 2000 \$. Les personnes atteintes de presbycusie devraient donc pouvoir bénéficier d'aides auditives en prêt-à-porter et en vente libre et une pétition a été lancée en ce sens.

Quels sont les risques des prothèses en prêt-à-porter ?

La malentendance est la troisième affection chronique des personnes âgées, après les rhumatismes et l'hypertension. Sur une population de 30 millions d'Américains malentendants, une personne sur cinq seulement est appareillée, or l'atteinte auditive non compensée entraîne des dommages mentaux et psychologiques. La presbycusie est une évolution normale avec l'âge et dans seulement 5 % des cas elle est le symptôme d'une affection plus grave. Pour M. Killion, le risque est négligeable et il recommande de vendre avec les prothèses une notice donnant la liste des critères permettant de détecter un problème médical sérieux.

Les réactions contre la pétition

Gil Magilen, président du Hearing Center Network, reconnaît qu'il est louable de vouloir vendre des prothèses « non sur mesure » mais craint que le remède soit pire que le mal et développe les arguments suivants :

- On ne peut comparer la presbytie avec la presbycusie, car on ne peut compenser cette dernière par une technologie aussi simple que des loupes oculaires.
- Les aides non sur mesure ne donnent pas satisfaction. Il tire cette conclusion de son

expérience de commercialisation des « Songbird » (appareil promu par le D^r Killion).

- Elles ne sont pas beaucoup moins chères à la longue.
- Il ne suffit pas d'avoir des prothèses pas chères et bien distribuées pour résoudre le problème car le marché est plus étroit qu'on le dit.
- Les prothèses non sur-mesure du fait de leur inconfort ne sont pas adaptées à ceux qui ont une perte auditive moyenne.
- Ces aides non sur-mesure n'améliorent pas l'image négative des prothèses qui ont la réputation de ne pas apporter l'aide attendue et risquent de détourner des patients qui ont besoin d'appareils bien adaptés. Fournir une mauvaise prothèse est contre-productif, cela décourage le patient d'avoir recours aux prothèses.
- Eliminer la partie réglage et mise au point pour des questions financières est un leurre puisque alors la prothèse ne rend pas les services attendus. Deux points conditionnent le succès de la mise au point :
 - la prothèse doit posséder une capacité de traitement du signal suffisante pour moduler le son délivré au patient, modulation qui doit se faire sur mesure,
 - seul un praticien expérimenté peut réussir ce réglage.
- Le patient n'est pas nécessairement le meilleur juge de la

qualité des appareils. Il ne peut pas se rendre compte de l'intérêt d'un meilleur réglage par un meilleur praticien et du fait qu'il pourrait obtenir plus.

Afin d'améliorer la situation existante, Gil Martinen fait les propositions suivantes :

- La FDA devrait développer un programme de sensibilisation à la malentendance pour informer les patients de la complexité intrinsèque de la perte auditive qui ne se résume pas à une simple perte de perception. Ce programme éducatif devrait être dispensé au moment de l'appareillage par des professionnels.

- Elle devrait surveiller la qualité des appareils fournis par les industriels.

- Elle devrait les encourager à développer des mesures objectives de la correction auditive afin de mesurer l'amélioration de la compréhension de la parole autant dans des environnements calmes que bruyants.

- Elle devrait imposer une période d'essai des prothèses d'au moins 30 jours avec un programme individuel d'information du patient au sujet des bénéfices et limitations de la technologie de ses prothèses.

- Elle devrait exiger que les professionnels suivent une for-

mation diplômante rigoureuse qui permette de juger de leur capacité à régler les prothèses.

La demande initiée par le D^r M. Killion a été rejetée par la FDA au motif que les patients doivent être protégés.

□ **Marie-Claude Heydeman et Brice Meyer-Heine**

D'après : l'article de Gil Magilen en date du 4 février 2004 : FDA Oversight of Hearing – Aid Technology Should Be Strengthened Not Weakened, et le Wall Street Journal en date du 24 mars 2004.

J'aime mon audioprothésiste

Acheter un appareil de correction auditive n'est pas, pour moi, un acte banal et nécessite d'être accompagné par une personne connaissant profondément les difficultés des personnes sourdes ou malentendantes et maîtrisant également les dernières évolutions technologiques. Ce témoignage est personnel, le sujet est important et nous concerne tous. Faites-nous partager, vous aussi, vos propres expériences et vos réactions à une vente d'appareils auditifs en « prêt-à-porter ».

Mes premiers contacts avec un audioprothésiste remontent à une quarantaine d'années.

Adolescent, à contrecœur, je devais porter mon premier ACA.

C'est un audioprothésiste qui m'a fait accepter ce corps étranger. Puis il m'a montré comment rééduquer mon oreille en me recommandant d'écouter la TV en position T et m'a indiqué les rudiments pour faire installer un amplificateur et une boucle dans le salon familial de manière que je puisse chaque jour faire mes exercices. Il m'a également appris à ne pas systématiquement faire fonctionner mon ACA à sa pleine puissance.

Tout au long de l'évolution de ma perte auditive j'ai trouvé une personne à l'écoute qui m'a permis d'essayer les nouveaux ACA en conditions réelles, c'est-à-dire en

m'autorisant un prêt pendant plusieurs semaines et en étant toujours prêt à me recevoir pour modifier les réglages. Sans son aide je ne serais jamais passé des appareils analogiques aux numériques. J'ai trouvé en face de moi une personne qui acceptait de me recevoir plusieurs fois dans la même semaine pour me convaincre de persévérer dans ma rééducation.

Ayant une surdité profonde, l'effet Larsen est mon ennemi. Plusieurs moulages d'embouts sont parfois nécessaires avant d'avoir un embout étanche qui permette de bénéficier d'un maximum d'amplification dans les aigus : trop étanche l'embout m'irrite l'oreille, trop raboté le sifflement du Larsen apparaît.

Bien entendu, il existe aussi des

audioprothésistes moins compétents et l'aspect purement commercial est parfois trop marqué. Ainsi les TV qui sont en principe obligatoires dans les salles d'attente des audioprothésistes sont très rarement branchées sur une BIM (boucle induction magnétique) et servent surtout à vendre un matériel onéreux (infrarouge, HF). Les simples BIM individuelles deviennent introuvables.

Mais nous avons les audioprothésistes que nous méritons et c'est aussi en leur faisant part de nos exigences que nous développerons une relation de confiance avec un professionnel indispensable pour choisir, régler et s'accoutumer à un appareil de correction auditive.

□ **Brice Meyer-Heine**

Les professionnels de l'audition

La Revue Parlementaire de mars 2004 a consacré un numéro spécial à la déficience auditive. On y trouve des informations intéressantes sur le personnel médical et paramédical travaillant au service des sourds et malentendants. En voici les points essentiels, accompagnés de quelques commentaires.

Le médecin ORL

La médecine ORL est l'une des plus anciennes spécialités puisqu'elle date de la fin du XIX^e siècle. Elle exige un long cursus de 7 ans suivis assez souvent d'une sur-spécialisation. Il y a actuellement 2800 ORL en France, dont environ 70 professeurs d'université, 2100 médecins libéraux et 600 médecins hospitaliers. Malheureusement, leur nombre est insuffisant et leur répartition géographique très inégale. Dans de nombreuses régions, les ORL n'arrivent pas à faire face à la demande. Pour décharger les médecins, on envisage que les tests auditifs (audiogrammes entre autres) soient confiés à des techniciens formés à cet effet. Mais des problèmes de cotation des actes bloquent toute décision. Les délais d'attente s'allongent. Il est souvent impossible d'obtenir un rendez-vous chez un ORL dans un délai inférieur à un mois.

L'orthophoniste

L'orthophoniste n'intervient que sur prescription médicale. On dénombre actuellement en France 14300 orthophonistes (dont 95 % de femmes), pour la plupart exerçant à titre libéral. Il existe 13 écoles d'orthophonistes et les études durent 4 ans. Malheureusement la formation porte essentiellement sur le traitement des troubles du langage. L'enseignement de la lecture labiale est une option qui ne fait pas partie du cursus obligatoire. C'est une option peu choisie, ce qui explique pourquoi il est si difficile pour les

sourds et malentendants de trouver des orthophonistes compétents pour apprendre à lire sur les lèvres ou faire de la rééducation auditive.

L'audioprothésiste

Le diplôme d'État d'audioprothésiste se prépare en trois années après le bac. Il existe 5 centres de formation. A ce jour, on dénombre un peu plus de 1500 audioprothésistes en exercice, 40 % d'entre eux travaillant à titre libéral. La délivrance de chaque appareil auditif est soumise à une prescription médicale préalable du médecin après examen otologique et audiométrique.

Les obligations de l'audioprothésiste ont été définies par un arrêté récent. Un tarif forfaitaire couvre à la fois l'achat de l'appareil (avec embout auriculaire) et son adaptation. Le patient doit être informé sur les différents appareils disponibles, leur coût et leurs conditions de remboursement. Il doit pouvoir en essayer plusieurs. Le réglage et l'adaptation de l'appareil se font en plusieurs séances suivies de contrôles annuels réguliers.

Si la plupart des audioprothésistes respectent bien leurs obligations et consacrent parfois même plus de temps que prévu au travail de choix et d'adaptation, sans pour autant être mieux rémunérés, hélas, tous ne sont pas aussi consciencieux. Les litiges sont nombreux (choix biaisé, adaptation sabotée, tarifs excessifs...). A un tel point qu'on envisage, pour rendre plus claires les prestations et les

tarifs, de séparer le coût de l'appareil, de celui de son adaptation. Cependant, cette séparation présenterait l'inconvénient d'inciter les déficients auditifs à n'acheter que l'appareil et à négliger l'adaptation, qui est pourtant essentielle (voir l'article page 9, dans ce même numéro, qui traite des prothèses « prêtes à porter » aux Etats-Unis)

Un autre problème est celui de l'équipement des cabinets d'audioprothésistes, équipement qui représente un gros investissement. Dans certains cas le matériel dont disposent les audioprothésistes est insuffisant ou obsolète.

S'informer, comparer

D'une façon générale, la qualité des services offerts aux sourds et malentendants peut varier sensiblement en fonction du lieu de traitement et du professionnel (par exemple, les témoignages d'implantés montrent que les séances de réglage et de suivi sont très différentes d'un centre d'implantation à l'autre). C'est aux patients qu'il convient de bien se renseigner sur ce qu'ils sont en droit d'obtenir, et de dénoncer les carences ou les abus qu'ils constatent. Les associations, telle l'ARDDS, sont là pour les informer et pour recueillir témoignages et réclamations. Des actions concertées au niveau local, et même national, peuvent contribuer à améliorer le fonctionnement de l'appareil médical.

□ René Cottin

La recherche scientifique : les cellules ciliées

et l'implant cochléaire

Une des causes les plus fréquentes des surdités de perception est la détérioration lente ou brutale des cellules sensorielles de l'oreille interne, les fameuses cellules ciliées.

Détérioration due à des facteurs divers : vieillissement (presbycusie), attaques par des produits oto-toxiques, bruits traumatisants, surpressions dans le liquide endolymphatique (Ménière)... Quand il ne reste plus grand-chose des cellules ciliées et que la surdité devient très profonde ou totale, il existe une solution assez efficace : l'implant cochléaire. Des électrodes sont introduites dans la cochlée et stimulent directement le nerf auditif en court-circuitant totalement les cellules ciliées (ou ce qu'il en reste). Mais l'implantation cochléaire est une opération lourde, onéreuse et à laquelle on ne fait appel qu'en dernier recours.

Une autre solution semble possible : c'est de favoriser la survie des cellules sensorielles qui restent et de les réparer par régénération. Deux axes de recherches se conjuguent :

La progénération de cellules ciliées à partir de cellules souches

On sait depuis déjà un certain temps que les cellules souches ont des propriétés extraordinaires et qu'en les transplantant

dans un embryon en cours de développement, on peut obtenir des cellules différenciées spécifiques (rappelons que les cellules souches sont celles qui apparaissent au tout début de l'embryon ; elles sont toutes identiques et non spécialisées ; au fur et à mesure que l'embryon se développe les cellules se différencient et deviennent les cellules spécifiques des muscles, des nerfs, des os, etc.).

C'est ainsi que des chercheurs américains sont arrivés, à partir de cellules souches de souris, à progénérer des cellules ciliées dans l'oreille interne d'un embryon de poulet, grâce à l'utilisation de substances spécifiques de croissance, dites trophiques. Mais cela n'a été réalisé qu'en laboratoire (in vitro) et non sur des animaux vivants (in vivo). Un projet européen, « Bionic Ear », s'engage maintenant dans des expériences in vivo sur des animaux préalablement rendus malentendants. Les premiers résultats sont encourageants.

La régénérescence des liaisons nerveuses

On a récemment découvert un phénomène inimaginable il y a seulement une quinzaine d'années : des neurones peuvent naître dans un cerveau adulte ! Jusqu'alors on pensait qu'un cerveau adulte ne pouvait que perdre des neurones mais pas en gagner. Des expériences ont montré que certaines zones du cerveau adulte chez des rongeurs et primates sont très actives dans la génération de nouveaux neu-

rones. L'équipe européenne de « Bionic Ear » a montré qu'avec des substances trophiques adéquates on pouvait obtenir de reconnecter des neurones dont on avait préalablement détruit les liaisons. Une des applications de cette découverte serait d'améliorer le fonctionnement des implants cochléaires, dont le principal défaut actuel est la mauvaise connexion entre les électrodes et les fibres nerveuses.

Le projet « Bionic Ear »

Le projet européen de régénération des cellules ciliées et des liaisons nerveuses est un projet scientifique de grande envergure, puisqu'il est financé par l'Union Européenne à hauteur de 1,53 million d'euros. Y participent la Suisse, l'Italie, la Suède et, bien sûr, la France (CNRS Montpellier). Les résultats obtenus à ce jour restent purement expérimentaux et il faudra probablement de longues années de travail avant qu'on puisse arriver à réparer les cellules ciliées de l'oreille humaine. Mais le désir d'aboutir n'en est pas moins vif. A tous ceux que le fonctionnement de l'oreille interne intéresse et qui désirent acquérir les notions nécessaires au suivi des progrès dans la recherche médicale auditive, je conseille de prendre connaissance d'un site internet très bien conçu. Il s'agit de « Promenade autour de la cochlée » réalisé par l'INSERM de Montpellier :

www.iurc.montp.inserm.fr/cric/audition/français/cochlea/fcochlea.htm

□ René Cottin



La surdité et l'enseignement

Professeur de mathématiques depuis 1972 et titulaire du même poste depuis 1983, je me suis retrouvée totalement sourde de l'oreille gauche à la suite d'une maladie qui a nécessité une très lourde intervention chirurgicale que j'ai subie au début de l'année 1997.

Lorsque le bureau médical de l'inspection académique a pris connaissance de mon handicap, on m'a dit textuellement :

« *Madame Modern, il va falloir que vous fassiez le deuil de l'enseignement et que vous passiez des concours administratifs.* »

J'ai alors répondu que j'étais persuadée que je pouvais encore apporter quelque chose aux élèves dans mon domaine.

J'ai déposé au rectorat un projet d'aide aux élèves en difficulté en mathématiques par petits groupes, qui a obtenu l'avis favorable de mon chef d'établissement et de l'inspecteur pédagogique régional. Ce projet est la mise en forme de ma réflexion et s'inscrit parfaitement dans le cadre du projet d'établissement. Mon souci d'aider les élèves rencontrant des difficultés ne date pas de l'apparition de mon handicap.

Quinze ans auparavant, j'avais demandé à suivre un stage de rééducation mathématiques (formation suivie par les orthophonistes qui veulent se spécialiser dans ce domaine) pour être plus efficace auprès des élèves. A l'époque, cette formation m'avait été refusée car elle n'était pas assurée par l'Éducation nationale.

J'ai renouvelé cette demande lorsque j'ai déposé mon projet. Une fois encore, le bureau médical de l'inspection académique m'a dissuadée en me disant :

« *C'est inutile, votre lettre ira directement au panier.* »

Je ne me suis pas laissé influencer. J'ai poursuivi toutes mes démarches que j'ai dû réitérer maintes fois auprès des personnels des différents services de l'Éducation nationale. J'ai fini par

obtenir la formation de rééducatrice en mathématiques que j'ai suivie durant quatre ans sur mes jours de congé.

J'ai obtenu, au bout de dix-huit mois de démarches, l'autorisation de mettre en place mon projet.

Mais à peine avais-je commencé – en janvier 1999 – que le Rectorat m'a signifié que je devais renouveler ma demande pour l'année scolaire suivante et ainsi de suite chaque année.

En mars 2001, j'ai même été rayée de la liste des personnels enseignants et j'ai dû faire appel au médiateur de l'Éducation nationale pour réapparaître sur les listes.

Mon handicap étant irréversible, j'ai souhaité ma pérennisation sur poste aménagé afin de poursuivre mon projet jusqu'à la retraite. Cela m'a été refusé par le rectorat et par le ministère.

L'Éducation nationale ne voulait pas créer de précédent. J'ai fourni chaque année, au rectorat, un bilan du travail effectué auprès des élèves ainsi que des statistiques sur l'amélioration de leurs résultats scolaires.

J'ai multiplié et renouvelé mes démarches chaque année. Et j'ai obtenu, à chaque fois, la même réponse négative concernant la pérennisation de mon poste aménagé. En revanche, j'obtenais, d'année en année, l'autorisation de poursuivre mon projet.

Je vivais cette situation de plus en plus mal. Mais j'ai fini par me faire une raison. En février der-

nier, alors que je n'y croyais plus, j'ai enfin reçu le courrier du rectorat que j'attendais depuis sept ans. Je vais enfin pouvoir aborder chaque rentrée sereinement, sans ces inquiétudes et ces dossiers à renouveler tous les ans. Je ne sais exactement ce qui a résolu le problème, puisque mon travail et mon projet n'ont pas changé : sans doute ma seule ténacité !

L'issue positive de cette longue bataille m'a convaincue de partager ma satisfaction ici même, avec mes pairs :

« *Surtout battez-vous et défendez opiniâtrement votre statut. Les handicapés, quels qu'ils*

Je ne sais exactement ce qui a résolu le problème... sans doute, ma seule ténacité !

soient, ne doivent pas être traités comme je l'ai été. La surdité, quand elle n'est pas totale comme c'est heureusement mon cas, ne rend pas impossible le métier d'enseignant en collège ordinaire. »

J'ai pu prouver que mes qualités pédagogiques, mon expérience étaient encore « exploitables » et efficaces.

Quelle que soit votre profession, lutez et ne vous laissez pas démolir par des autorités frioleuses ou défaitistes.

Je souhaite que mon expérience donne un peu d'espoir à tous ceux qui se retrouvent dans ce genre de situation.

□ **Dominique Modern**
dominique.modern@libertysurf.fr

Action Auditive en Essonne : le démarrage



Dans le N°167 de La Caravelle nous vous avons annoncé la création d'une nouvelle antenne locale de l'ARDDS en Essonne. Les fondateurs de l'Action Auditive en Essonne nous font part, avec beaucoup d'enthousiasme, de leurs premiers pas dans la vie associative et de leurs projets.

Qu'est-ce que l'AAE ?

Il s'agit de l'Action Auditive en Essonne, nos objectifs sont principalement d'offrir un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement à tous les DSME du département : démarches d'appareillage, formation à la lecture labiale, accessibilité des lieux publics en Essonne. Parallèlement, ce que nous souhaitons, dans cette antenne, c'est bien sûr de tenter de faire avancer les choses en faveur de tous les DSME.

Notre bureau nouvellement formé est constitué de cinq personnes, toutes malentendantes à divers degrés, dont deux, bientôt trois implantées.

Nous sommes :

- Une secrétaire générale : Pascale (enseignante, malentendante appareillée) ;
- Une secrétaire adjointe : Yanne (technicienne de labo, implantée+ACA) ;
- Une trésorière : Geneviève (adjointe administrative, future implantée+ACA) ;
- Une trésorière adjointe : Maud (secrétaire, ACA) ;
- Et un président : Gilles (chef d'entreprise, implanté).

Nous avons déjà pu avoir des contacts en tant qu'AAE qui ont été très fructueux en particulier lors de la fête des Handicapés organisée par le Conseil général de l'Essonne, au château de Chamarande, où nous avons pu « resituer » les DSME qui n'étaient que très peu représentés. Nous nous sommes fait connaître en tant que nouvelle association.

D'autres prises de contact inter-handicaps ont pu avoir lieu lors des 3 jours au salon Autonomic. En effet la présence permanente de deux membres de notre bureau nous a permis d'apporter notre soutien total au BUCODES, et ainsi, de nous former nous-mêmes sur le terrain... Contacts également porteurs avec des chercheurs, des associations, des maîtres d'œuvre qui sont venus se renseigner sur les normes en matière de bâtiment, autant de signes qui montrent que ça va bouger dans tous les domaines !

Nous osons croire que nous saurons être à la mesure de nos objectifs sans oublier l'énorme travail déjà fourni par toutes les associations existantes.

Nos projets et nos objectifs de travail

Développer les contacts avec les professionnels de l'audition sur l'ensemble du département ; développer des actions de sensibilisation et d'information sur le handicap auditif auprès des écoles d'infirmières et des parents d'élèves ; recenser l'accessibilité des lieux publics d'Essonne et imposer auprès de nos interlocuteurs notre demande d'accessibilité spécifique, telle que : boucle magnétique, et transcription écrite simultanée de la parole ; ainsi, nous pourrions n'être plus exclus de la vie de la Cité !

Par rapport aux adhérents, nous projetons des sorties pédagogiques de lecture labiale comme l'hiver prochain aux Karellis,

avec les sports d'hiver en toile de fond (date non fixée) et dans nos provinces, qu'il est toujours bon de redécouvrir. En projet également des sessions de formation à Internet.

Chaque adhérent sera acteur au sein de l'association et proposera de nouvelles idées pour étoffer les projets de l'association ! Cela parce que nous savons et croyons en la valeur de chacun, en son potentiel.

Nous prévenons nos futurs adhérents, que s'ils viennent dans cette association, ce sera pour y participer activement ; il y aura toujours quelque chose à faire et nous pouvons tous faire quelque chose !

AAE : première sortie du bureau

Afin de souder le bureau et de poursuivre notre travail associatif, nous avons décidé de partir une semaine à la montagne : au village de vacances « les Carlines », situé aux Karellis, en Savoie !

Quelle n'a pas été notre surprise, quand, au fil de nos promenades dans le village, nous avons croisé un enfant qui portait des aides auditives, puis deux, trois et bien d'autres encore !

Renseignements pris, nous étions là en même temps que l'ALPC (Association pour la promotion et le développement du Langage Parlé Complété) qui organisait un stage de LPC pour les parents et leurs enfants malentendants. 408 stagiaires en tout!

A leur programme, des stages, des conférences sur le LPC, l'Éducation nationale, l'implant cochléaire, la psychologie, les nouvelles technologies, auxquelles nous avons pu assister, après une prise de contact d'emblée chaleureuse et spontanée qui a permis « l'implantation » de notre groupe au sein du leur. Nous avons été séduits par leur sens et leur volonté de communication, chose que l'on ne pratique encore pas assez au niveau des adultes DSME.

Nous avons aussi été sollicités par les parents pour apporter notre témoignage d'adulte mal-entendant et implantés pour deux d'entre nous.

Nous avons ainsi pu découvrir ce qu'est le code LPC et ses avantages dans l'apprentissage de la langue française chez le jeune enfant, ce qui lui permet une meilleure intégration dès son plus jeune âge, puis en tant qu'adulte.

Nous en sommes à nous demander si ce LPC ne pourrait pas nous être utile, à nous, DSME, qui avons pourtant déjà acquis le langage ? Et même les sourds de naissance pourraient bien y trouver une certaine ouverture sur le monde entendant !

La fête du 12 septembre : l'événement à ne pas manquer !

Ce sera un rassemblement des DSME de la région parisienne, et de plus loin pour ceux qui le veulent ! Pour ces derniers, ne pas hésiter à nous contacter, pour l'hébergement, on va faire jouer les possibilités d'accueil de chacun de nous.

Une journée complète à faire connaissance, une grand-messe de la communication :

- . des forums de discussions en direct sur les matériels, les ACA, les implants, sur le LPC où tous peuvent participer, questionner, intervenir ;
- . pour les anciens, éloignés de leurs familles, démonstrations de vidéo-conférence par Internet, de façon très simplifiée ;
- . des expositions d'œuvres de DSME ;
- . des surprises aussi.

La restauration est possible, que ce soit dans la fête elle-même, ou dans deux restaurants à proximité.

Les entendants et nos jeunes sont les bienvenus, ils pourront ainsi retrouver ou découvrir un monde qui, en fin de compte, n'est pas si éloigné du leur. Nos anciens aussi

feront l'objet d'une attention spéciale. Pas de ségrégation, rien que des bons moments !

Pour les besoins de l'organisation, il serait souhaitable que ceux qui pensent participer à cet événement nous préviennent à l'avance, sans obligation aucune (voir contacts en fin d'article).

Une participation de 3€ sera demandée pour toute la journée. Venez faire la fête avec nous le 12 septembre !

Unissons nos efforts !

Toute suggestion sera la bienvenue !!!

Comme vous pouvez le voir, nous ne sommes pas à court d'idées, sorties pédagogiques et autres sont au menu de notre association.

En projet des sessions d'apprentissage de lecture labiale cet hiver aux Karellis. Contactez-nous vite si vous êtes intéressé. Merci à l'ARDDS de nous avoir accueilli et venez nombreux faire la fête avec nous le 12 septembre.

E mail :

gilles.gotschi@wanadoo.fr
et/ou ykling@wanadoo.fr

Siège :

AAE : 14, sente des Vignes,
91480 VARENNES JARCY
fax : 01 69 00 47 17

Une journée à la campagne...

L'ARDDS 38 a organisé sa première sortie amicale, le 14 juin dernier, sous la forme d'un pique-nique où chacun apportait sa spécialité à partager.

Madeleine et son fils nous ont accueillis à Villard-Dizier, un village situé au cœur du Grésivaudan (vallée de l'Isère, entre Grenoble et Albertville). Les habitués du troisième lundi étaient présents, mais aussi des adhérents éloignés avaient fait le déplacement pour faire connaissance avec le groupe. C'était une rencontre conviviale et gourmande qui a cependant permis de parler « boutique », car il y avait la boucle magnétique, que certains ont pu essayer pour la première fois, et

le tout nouveau micro HF, dernière acquisition de l'association (grâce à une subvention du CCAS de Meylan). Un adhérent qui a été dernièrement implanté à Montpellier nous a parlé de son opération qui a très bien marché.

Chacun est reparti ravi, en se promettant d'être présent l'année prochaine.

Merci à Luce pour l'organisation de la journée et à Madeleine et Thierry pour l'accueil !

(Suite page 18)



Amitiés

Le congrès du Bucodes est passé et comme tant d'autres participants je me réjouis de sa réussite. Toutes ces activités solidaires des associations pour le mieux-être des sourds et des malentendants sont encourageantes. L'ambiance amicale et joyeuse a fait chaud au cœur. Merci à nos généreux « Bucos ».

Ceux qui comme moi sont sourds depuis cinq décennies et davantage pouvaient-ils imaginer qu'un jour la télévision, le minitel, le fax et Internet leur seraient accessibles ?

Comment ai-je pu vivre et trouver mon équilibre sans tout cela ? Et pour les malentendants, tous ces progrès en acoustique, l'implant cochléaire et ce qu'il recèle de promesses étaient inimaginables. Les esprits ont changé aussi. Nous avons revendiqué des droits. La surdité n'est plus vécue comme honteuse même si elle nous paralyse encore trop souvent. Est-ce à dire que tout est bien dans le meilleur des mondes ?

Il reste pour beaucoup d'entre nous la solitude à vaincre. Il est curieux que l'on ne s'en plaigne plus, mais on la devine.

Une amie isolée à la campagne me disait que les soirées étaient difficiles à vivre. Ces merveilleux

outils que sont le fax, Internet et une prothèse ne remplacent pas la chaleur d'une présence humaine car, même en famille, c'est parfois difficile pour un sourd ou un malentendant profond de vivre harmonieusement avec des entendants. Il leur faut un « heureux caractère » et ce n'est pas facile, la lecture labiale est usante pour les nerfs.

A une époque où la moindre catastrophe dépêche des équipes de psychologues auprès des traumatisés, que se passe-t-il pour les sourds et les malentendants pris dans une épreuve qui les dépasse ? Quel secours psychologique ?

C'est en ce sens que les amicales peuvent être utiles. Les amitiés se développent selon les affinités.

Qui peut-on aider le mieux si ce n'est nos compagnons d'infortune ? Et apprendre à lutter

ensemble contre toutes les faces d'un handicap crée des liens solides et ce n'est pas quelques heures passées chaque semaine avec les amis sourds qui empêchent de s'intégrer aux entendants. Bien au contraire....

Il faut peu de choses pour démarrer un groupe amical : un lieu de rencontre qui peut être chez soi tant que le groupe reste petit, un café, une cafétéria et tant mieux si l'on peut trouver un vrai local. Ne pas voir trop grand tout de suite.

Nous n'avons pas tous la vocation ou la capacité pour servir les associations au plus haut niveau. Mais au sein des petits groupes, nous avons tous quelque chose à donner : ces petits riens qui s'appellent sourire, écoute, partage et qui sont le sel de la vie.

□ Madeleine Galvan

Le congrès du BUCODES

Le Bureau de Coordination des Associations de Devenus-Sourds, auquel l'ARDDS adhère depuis 32 ans, organise tous les deux ans un congrès national, chaque fois dans une ville différente. Cette année le congrès se déroula à Paris, du 14 au 17 mai dernier.

La journée du vendredi a été consacrée à des visites (studio de sous-titrage, Institut Pasteur, laboratoire d'appareils auditifs) et se termina par une soirée à la Comédie-Française. Le samedi s'est tenu un grand colloque auquel participèrent près de 300 personnes, avec des exposés de professeurs émérites, des tables rondes sur les implants, l'insertion professionnelle et les problèmes d'accessibilité. Ce colloque fut suivi d'un repas-croisière

sur la Seine. Le dimanche eurent lieu des ateliers de discussions et de réflexions et se clôtura par l'AG du BUCODES. Enfin tout cela se termina, le lundi, par la visite du quartier de St-Germain-des-Prés.

De l'avis unanime, ce congrès, lieu de rencontre chaleureux et convivial, fut un grand succès. Il convient de souligner la part importante qui revient à l'ARDDS dans cette réussite. Brice Meyer-Heine anima les tables rondes de l'insertion professionnelle et des accessibilités de la culture et des loisirs. Catherine Sernage et Bernadette Enée participèrent activement à l'organisation des programmes personnalisés. René Cottin se chargea de gérer les inscriptions et le règlement

des frais. Enfin Catherine et René firent partie de la délégation qui présenta au ministère de la Santé publique la motion votée par les congressistes.

Cette motion attire l'attention des pouvoirs publics sur les problèmes spécifiques des devenus-sourds et malentendants, très différents des problèmes des sourds signeurs, la motion insiste sur la nécessité de développer l'installation des boucles à induction magnétiques, la signalétique écrite dans tous les lieux publics et les moyens de transcription écrite de la parole. Les actes du congrès peuvent être obtenus auprès du BUCODES au prix de 12€.

□ René Cottin

Sur mes lèvres

« Sur mes lèvres », le film de Jacques Audiard sorti le 17 octobre 2001, raconte l'histoire d'une jeune femme malentendante et est, de l'avis général, une belle réussite du cinéma français. Il a raflé 3 césars en 2002. L'occasion d'un premier petit coup de gueule dans le Caravelle 159 d'il y a 2 ans : pourquoi avons-nous été privés d'un film dont tout le monde parle et par lequel nous sommes, par essence, particulièrement concernés.

Pratiquement aucune projection sous-titrée en salle n'avait été organisée à la sortie du film. Deux ans et demi est la durée choquante qu'il nous aura fallu patienter pour le voir. Il est passé à la télévision, sous-titré, le 23 mai 2004.

En DVD

Certes, si j'étais si pressée, je pouvais louer le DVD. Sorti en avril 2002, il est parfaitement sous-titré en français pour les sourds et malentendants (manquerait plus que ça !). Mais tout le monde n'a pas un lecteur DVD, en l'occurrence moi je n'en ai pas. J'ai donc dû tout bêtement attendre qu'il sorte à la télé.

Mais quand on peut, il est vrai que les DVD sont la meilleure façon pour les DSME de profiter du cinéma français. Attention à bien vérifier que le sous-titrage en français pour sourds et malentendants est bien présent, malheureusement ce n'est pas toujours le cas. C'est indiqué sur la jaquette au dos du produit.

L'intrigue

C'est l'histoire de Carla, une jeune femme de 35 ans au physique plutôt moyen, un peu timide, malentendante, qui porte une prothèse auditive à chaque oreille, et qui est secrétaire dans une société de promotion immobilière assez machiste où elle souffre d'un manque de considération de la

part de ses employeurs et du mépris de ses collègues masculins. Elle ferait n'importe quoi pour changer de vie.

Quand son patron lui propose de recruter un assistant, elle poste une annonce, en forme de bouteille à la mer, à laquelle répond Paul, un jeune escroc récemment sorti de Fleury et qui souhaite se réinsérer dans la société. Elle va aider Paul à se sortir d'une sordide histoire d'argent. C'est un thriller mais aussi une histoire d'amour non conventionnelle entre deux marginaux.

Ambiance

Outre celui de la meilleure actrice et celui du meilleur scénario, ce film a remporté le César 2001 du meilleur son. Ce n'est pas un hasard. Pour faire partager aux spectateurs ce que ressent Carla, la bande-son reproduit à plusieurs reprises l'univers sonore particulier et stressant perçu, on le suppose, au travers des ACA. Ainsi les sonneries incessantes du téléphone, les cris, le claquement des portes, le boucan d'enfer d'une boîte de nuit sont amplifiés pour tout le monde. Par moments elle coupe tout et c'est le silence total. Bien pratique quand un bébé lui hurle dans les oreilles par exemple ou quand elle est en boîte.

« Pas comme lire un fax »

La malentendance est un thème rare au cinéma et dans les médias d'une façon générale. Si le film aborde le sujet à travers la bande-son notamment, on est loin du documentaire parfaitement réaliste de bout en bout. En particulier, en ce qui concerne la lecture labiale, que Carla est sensée posséder, le film la montre lisant sur les lèvres dans des situations pas crédibles du tout. Au restau d'entreprise par exemple, elle arrive à percevoir les médisances de ses collègues



attablés à l'autre bout de la pièce ou bien elle arrive à lire sur les lèvres de gens d'un immeuble en face de celui dans lequel elle est, en les observant par la fenêtre. Pourtant comme elle le dit elle-même « lire sur les lèvres, c'est pas comme lire un fax ». La vision que donne ce film de la lecture labiale est très romancée.

Insertion difficile

Malgré ces scènes peu vraisemblables et à nous, DSME, ça n'aura pas échappé, « Sur mes lèvres » est un film sensible et très bien joué dont le thème, le mal-être d'une jeune femme malentendante et ses difficultés à s'insérer dans la société, nous touchent, forcément....

□ Aline Ducasse

B.I.M. au ciné

Nous avons pu constater que les salles Gaumont Montparnasse (14^e) et Gaumont Aquaboulevard (15^e) sont équipées de B.I.M. de qualité. Cependant le site www.pathe.fr n'est pas à jour.

Gaumont Aquaboulevard : Les salles 1 ; 2 ; 6 ; 9 ; 10 ; 11 ; 14 ; 15 sont équipées mais aucune information n'est donnée sur le site.

Gaumont Montparnasse : Les salles (10 sur 12 salles) sont indiquées sur le site.

La saison théâtrale

Voici revenue la saison des présentations théâtrales pour 2004-2005. Nous vous présentons le programme des pièces surtitrées à Paris et en province. Merci si vous pouvez nous aider à le compléter.

Paris :

Si vous souhaitez organiser une sortie au théâtre de Chaillot, à la Comédie-Française ou à l'Opéra Comique il suffit de contacter **Julie Langlet** à julielanglet@magic.fr fax 01 53 65 30 74 en mentionnant votre adhésion à l'ARDDS. Réduction à partir de 10 participants.

Renseignements sur les spectacles et les horaires sur le site www.accesculture.net

Marseille :

Le théâtre de La Criée organise des représentations adaptées pour les personnes sourdes et malentendantes : surtitrage sur écran individuel et amplification par casque. Réservation au Théâtre de La Criée ou par téléphone au 04 91 54 70 54 de 12h à 18h du mardi au samedi.

Monsieur chasse, de Feydeau, mercredi 22 décembre à 19h, jeudi 23 décembre à 20h.

Les étourdis, de Jérôme Deschamps, jeudi 3 février à 20h, vendredi 4 février à 20h.

Le roi nu, de Evgueni Schwartz, samedi 4 juin à 20h, dimanche 5 juin à 15h.

Rennes :

Sur l'ensemble des spectacles présentés par **le TNB** nous n'avons trouvé qu'une seule représentation accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Opéra de Rennes - place de la Mairie. Réservations : 02 99 78 48 78.

Monsieur chasse, de Feydeau, samedi 9 avril à 19h30.

(Suite de la page 15)



La lecture labiale à Grenoble

La lecture labiale est en quelque sorte à l'origine de la section 38. En effet, c'est à la suite du stage d'Aix-en-Provence en août 2000, qu'un petit groupe a créé la section locale.

L'intérêt du groupe pour l'apprentissage de la lecture labiale était donc évident pour chacun, ainsi que la nécessité de travailler avec des professionnels. Aussi, bien que certains adhérents aient des séances particulières avec des orthophonistes, la section a réfléchi à l'organisation de séances collectives.

Nous avons la chance de disposer, au sein du CHU de Grenoble, d'une équipe d'orthophonistes enseignant depuis longtemps la lecture labiale. Habituee au travail en groupe avec les enfants, elle n'avait pas d'expérience avec les adultes dans ce domaine. Mais, très intéressées par notre proposition, deux personnes de l'équipe, mesdames Fluttaz et Rebière, ont préparé un projet qui fut mis en œuvre à l'automne 2002, dans le cadre du service ORL, donc financé par l'hôpital. Devant la réussite de cette expérience, un deuxième groupe a pris le relais à l'automne 2003.

Parallèlement, le Centre de Prévention des Alpes qui nous prête ses locaux pour nos permanences mensuelles, nous a demandé d'organiser des séances d'initiation à la lecture

labiale pour ses adhérents retraités. Tout naturellement nous avons demandé aux orthophonistes de l'hôpital d'y participer. Et c'est un nouveau groupe qui a commencé un module d'apprentissage en novembre 2003. Les mêmes orthophonistes interviennent ici en tant que libérales. La prise en charge est donc individuelle par la Sécurité sociale et la mutuelle de chacun. Mais le cours est collectif, et les deux professionnelles interviennent ensemble pour 8 personnes (4 par orthophoniste, selon la nomenclature).

Le bilan est très positif puisque les deux groupes de débutants ont commencé ensemble un deuxième module d'approfondissement au printemps 2004. On prépare aussi la rentrée, avec le projet d'un nouveau cycle pour l'automne.

Ce travail a été présenté à l'Assemblée générale du Centre de Prévention des Alpes et ce travail contribuera, nous l'espérons, à la reconnaissance et au développement de la lecture labiale dans le grand public. Trop de professionnels (ORL, audioprothésistes..) sont encore sceptiques à ce sujet. A nous de les convaincre !

Il y a même des ateliers « sauvages »: des adhérentes ARDDS se rencontrent chaque semaine pour « faire » de la lecture labiale ensemble !

□ Anne-Marie Choupin

Mon humeur du jour

Paris brûle-t-il ?

Je ne pouvais évoquer le 60^e anniversaire du débarquement sans parler de celui de la libération de Paris qui est survenu deux mois plus tard et m'a profondément marqué. Dans mon enfance j'ai toujours eu un faible pour l'histoire, surtout la période qui a suivi la Révolution française. Tout gamin, dès la victoire de Stalingrad, j'ai commencé à mettre des petits drapeaux sur ma carte de l'Europe et à suivre l'évolution de cette seconde Guerre mondiale. Avec le débarquement, ce fut ma plus grande occupation de la journée. En conséquence, lorsque les troupes alliées furent aux alentours de la capitale, je passais plus de temps dehors qu'à la maison. Une grande agitation s'était emparée de Paris lorsque le 16 août 1944 la grève générale est déclenchée. Le 19, le colonel Rol Tanguy, chef des FFI, quitte, avec son état-major, la rue de Meaux et fonce en trombe, drapeau tri-

colore au vent, occuper la préfecture de police dans la Cité. Le drapeau tricolore flotte sur l'édifice, l'insurrection commence. Je me revois aidant à monter ces barricades dans les rues de Paris, je me revois, sous les balles, rampant sur le parvis de Notre-Dame pour me mettre à l'abri dans la préfecture de police. Ce bastion était devenu une forteresse car il y avait un souterrain qui le liait au métro. Par ce dernier, les armes, les munitions et les vivres pouvaient arriver à la barbe des Allemands. A chaque fois que ces derniers voulurent y pénétrer, ils furent anéantis ou électrocutés. Les employés du métro coupaient la lumière, mettaient les rails sous tension et arrosaient le tout à la mitraillette. De son PC, Rol Tanguy était constamment au courant des manœuvres de l'ennemi grâce au téléphone des stations de métro.

Que serait devenu Paris si le général de Gaulle, avec la division Leclerc, le consul de Suède

et les responsables de l'insurrection, n'avaient pas réussi à convaincre le général Eisenhower de foncer sur Paris au lieu de le contourner comme le prévoyait le plan initial. Un autre élément a aussi joué en notre faveur, c'est la désobéissance de von Choltitz qui n'a pas exécuté les ordres d'Hitler : réduire Paris en cendres.

Le 24 août, après bien des discussions avec les nombreux acteurs de ce drame, l'ordre est enfin donné au général Leclerc de foncer sur Paris. A 19h, les éléments avancés du général Billotte sont à la Croix de Berny, à 20h toutes les cloches de la capitale sonnent à tout rompre, la division Leclerc entre dans Paris, cela fut extraordinaire ; toute la population s'est retrouvée dehors, chantant, dansant, s'embrassant, impossible d'oublier ce moment-là ainsi que les jours qui suivirent. La guerre n'était pas finie, mais on était sur la bonne voie.

□ L.Renaudeau

Bon appétit !

Je vous propose aujourd'hui une recette de cuisine de ma région d'origine (la Thiérache, entre Picardie, Nord et Belgique), la tarte au maroilles. N'ayez aucune crainte, le parfum si puissant de ce fromage ne se retrouve pas en bouche au moment de la dégustation, mais ne le conservez pas trop longtemps dans votre cuisine avant la confection !

Préparation :

Préparez la farine en fontaine. Faites fondre la levure dans le lait tiède. Ajoutez petit à petit le mélange : lait, levure et le beurre fondu.

Incorporez l'œuf entier et le sel. Je préfère pétrir cette pâte à la main afin d'obtenir une boule lisse.

Étalez la pâte dans une tourtière beurrée et farinée. Laissez-la monter dans un endroit tiède.

Quand la pâte est bien levée (à peu près une heure), tapissez-la de minces tranches de Maroilles et préchauffez le four. Répartissez la crème fraîche par-dessus et parsemez de gruyère râpé (les puristes se contenteront du maroilles). Salez légèrement, poivrez généreusement, et faites cuire une demi-heure au four chaud.

A servir chaud avec une bière de trappiste, ou une bière brune.

La tarte au maroilles

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 petit maroilles
- 250 gr de farine
- 1 tasse de lait tiède
- 1 pincée de sel
- 1 œuf entier
- du beurre fondu (la valeur de 2 cuillères à soupe)
- 10 g de levure de boulanger
- 100 g de crème
- sel, poivre

Cuisson : environ 30 minutes à four chaud (200°)

Une « Jenlain » est un bon accompagnement.

□ Manuella Lefèvre



Nos sections & activités

75 ARDDS 75
Siège et section parisienne
Secrétaire générale :
Geneviève Alliot
 75, rue Alexandre Dumas
 75020 Paris
 ou BP 285, 75962 Paris Cedex 20
ardds@ardds.org
www.ardds.org

Bulletin 2004 Adhésion / Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

E-mail :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Tarifs adhésion 2004

Cotisation ARDDS : 12 euros
 (déductibles fiscalement)

Abonnement *La Caravelle* : 12 euros
 (4 numéros par an)

Abonnement professionnel : 25 euros
 (facture ou reçu fiscal fourni)

Je fais un don supplémentaire de :

Total chèque :

Désire une facture (pour les professionnels) :
 Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
 (enveloppe timbrée à joindre)
 Oui Non

Date :

Signature :

Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif

35 ARDDS 35
Bretagne - Saint-Malo
Responsable :
Marie-Thérèse Desrondiers
 30, rue du Petit-Chêne
 35111 La Fresnais
 Fax : 02 99 89 19 73

38 ARDDS 38 - Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
 29, rue des Mûriers
 38180 Seyssins
 Tél./Fax : 04 76 49 79 20
ardds38@free.fr

44 ARDDS 44
Loire - Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
 4, place des Alouettes
 44240 La Chapelle-sur-Erdre
 Fax : 02 40 93 51 09

Accueil
 Réunion amicale le 2^e samedi
 du mois, de 14h30 à 18h30
Maison des Associations
 10 bis, boulevard de Stalingrad
 44000 Nantes
 Repas : le 4^e jeudi du mois
Lecture labiale
 Cours bimensuels

45 ARDDS 45 - Centre
Responsable : Annick Berneau
 22, rue du Puits-de-Ville
 45800 Saint-Jean-de-Braye
a.berneau@libertysurf.fr

56 ARDDS 56
Bretagne - Vannes
Responsable : Pierre Carré
 106, avenue du 4-Août-1944
 56000 Vannes
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17

Accueil
 Réunion amicale le mardi
 à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6, rue de la Tannerie
 56000 Vannes

Lecture labiale
 Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6, rue de la Tannerie
 56000 Vannes

Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
 Maison-Mère des Frères
 56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle - Bouzonville
Responsable : Gustave Fegel
 Maison Sainte-Croix
 57320 Bouzonville
 Tél./Fax : 03 87 57 99 42
 Permanence les 1^{er} et 3^e lundis de
 chaque mois
Mairie de Bouzonville,
 14h à 16h
 Réunion le 1^{er} lundi
 de chaque mois
Maison Ste-Croix, 17h15

75 ARDDS 75
Accueil
 Jeudi de 14 à 18 h 30 (hors
 vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris

**Séances d'entraînement
 à la lecture labiale**
 Jeudi de 14 à 16 heures
 (Hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris

Sorties
 Un samedi par mois
Nicole Hameau
 7, rue des Rigoles - 75020 Paris
 Fax : 01 44 62 63 24
n.hameau@wanadoo.fr

Sorties en soirée
 Une fois par mois environ
Aline Ducasse
 Fax : 01 43 36 94 05
aleen@club-internet.fr

Loisirs
 Les 2^e et 4^e mardis de chaque
 mois de 14h à 16h
 (Hors vacances scolaires zone C)
 44, bd des Batignolles
 75008 Paris
Gisèle Peuron
 Tél. : 01 42 08 75 97
 Fax : 01 42 00 95 09
 Minitel : 01 44 84 02 50

Et n'oubliez pas de venir voir
 sur le site de l'ARDDS :
www.ardds.org
 de nouvelles informations
 sur l'actualité du monde sourd
 et sur la vie de l'ARDDS
 y figurent régulièrement.
 Webmaster : Aline Ducasse
site_internet@ardds.org